

 <p>Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA MARNE</p>
	<p>ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE</p>
	<p>MAIRIE de SAINT-HILAIRE LE GRAND 51486</p>
	<p>SAINT-HILAIRE LE GRAND, le 11 octobre 2018</p>

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2018

Présents : Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM : Pascal APPERT, M. Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, Robert PARIS.

Secrétaire : M. BEAULANDE Gilles

Mme le Maire ouvre la séance à 20H35.

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

### **NETTOYAGE DES TROTTOIRS**

Mme le Maire donne lecture du courrier rédigé pour les habitants non respectueux de l'arrêté concernant le nettoyage des trottoirs. L'assemblée donne son accord sur la rédaction. Des prestataires seront proposés en mairie pour les personnes ne pouvant le faire eux-mêmes de par leur âge ou pour raison de santé.

### **DÉLIBÉRATION DECISION MODIFICATIVE - PAIEMENT DU FPIC**

Mme le Maire informe l'assemblée que le trésorier nous a informé de l'augmentation du versement du FPIC.

La ligne correspondante sur le budget n'étant pas assez approvisionnée, il est nécessaire de procéder à une décision modificative du budget.

Après avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 1

### **DÉLIBÉRATION DECISION MODIFICATIVE – REMBOURSEMENT CAUTION BERTELOOT**

Mme le Maire indique à l'assemblée que M. Berteloot, ancien locataire de la mairie a terminé les versements de ses loyers impayés. Sa caution doit donc lui être rendue, la ligne n'étant pas approvisionnée, il est nécessaire de prendre une décision modificative pour le remboursement de la caution.

Après avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 8 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

### **TRAVAUX**

#### **RIVIÈRE**

Une réunion doit avoir lieu demain 9 Octobre 2018 à 10H.

M. Gérald COLIN a demandé si les arbres qui prolifèrent sur la berge pouvait être enlevés à l'occasion des travaux de continuité écologique. A voir avec M. Mathelin de la Communauté de Communes.

M. Gilles BEAULANDE demande ce qu'il sera fait des pierres ?

M. Jean-Michel GILLET dit que les grosses pierres seront mises de côté pour refaire le bord de la rivière qui s'écroulait et le bord du lavoir. Il précise que ces travaux sont très utiles pour les berges qui s'abîmaient.

M. Jean-Michel GILLET fait remarquer qu'il y a eu un petit problème sur la déviation qui est réglé depuis.

### MUR CIMETIÈRE

Mme le Maire informe l'assemblée qu'une partie du mur du cimetière est tombée à l'extérieur de l'enceinte. M. Pascal APPERT fait savoir qu'il a emmené sur place M. Jérôme ROSE et lui a demandé un devis. Le montant du devis est de 2900€ avec réfection totale sur la portion du mur endommagé en 2 étapes : retirer les pierres, abattre les arbres proches et refaire le mur

M. Jean-Michel GILLET dit qu'il serait préférable de refaire le mur plus simplement car si les travaux d'abattage et de réfection sont effectués, la capacité d'investissement part dans les travaux du cimetière. Il pense que M. BEGUE est apte à refaire le mur et qu'il serait possible de lui faire réaliser ces travaux.

M. Gilles BEAULANDE répond qu'effectivement des travaux sont prévus ailleurs et qu'il faut voir les priorités. Le mur n'a peut-être pas besoin d'être refait maintenant.

M. Jean-Michel GILLET dit que cela ne lui paraît pas urgent.

Mme le Maire répond qu'on peut laisser tomber le mur et que les travaux ne seront jamais urgents.

M. Jean-Michel GILLET indique qu'il faut vraiment voir les priorités.

Mme Antonia PAQUOLA propose de demander à M. BEGUE de voir s'il peut le faire.

M. Bernard MACHET indique qu'à son avis en voyant la photo, il est possible de le réparer.

M. Robert PARIS se rendra sur place pour évaluer la possibilité de couper les arbres sans abattre le mur.

Il est décidé de se donner un mois pour réfléchir.

Mme le Maire précise que dans tous les cas aucun travaux de maçonnerie ne sera réalisé pendant l'hiver.

En ce qui concerne les arbres proches des columbariums, celui qui est en mauvais état est à couper et il ne faut pas laisser repousser les rejets.

Mme Antonia PAQUOLA demande s'il est urgent de le couper ?

M. Jean-Michel GILLET précise que l'arbre n'est pas tout à fait mort, que lors des travaux des columbariums des grosses racines ont dû être sectionnées. Le coût de l'abattage reste identique que la coupe soit à ras du sol ou au tiers du tronc.

Mme Lydie THIÉBAULT demande à M. Robert PARIS s'il lui est possible de le faire ?

M. Robert PARIS répond que non, les columbariums sont trop proches et ne veut pas risquer de les endommager.

Mme Lydie THIÉBAULT demande à ce qu'une décision soit prise en ce qui concerne la branche morte qui pourrait tomber sur les columbariums.

Mme Antonia PAQUOLA propose de faire une coupe au 2/3 et de voir s'il y a repousse, si non, l'arbre sera abattu.

### EGLISE

Mme le Maire indique que les travaux doivent être réalisés avant la fin de l'année.

### FIBRE OPTIQUE

La société Losange va installer un Sous-Répartiteur Optique près de l'église, le long du local pompiers.

### SALLE DES FÊTES

Le nettoyage du grenier doit être réalisé. Le matériel doit être entreposé ailleurs. Il ne doit cependant pas être entreposé à l'humidité (papier, jeux...). Après en avoir délibéré, il est décidé de l'entreposer sous la scène, la réalisation de caisses à roulettes est à prévoir. Rendez-vous est pris pour samedi matin de 8h30.

### PLUIH

Suite à la réunion, le schéma réalisé la dernière fois est bon, pour St Hilaire, de 2018 à 2030 une capacité à construire de 14 maisons est prévue mais en tenant compte de la rétention foncière il faut doubler cette capacité soit 28 maisons.

Mme le Maire précise que M. Mainsant est prêt à revenir pour en parler.

### QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire fait part de différents sujets :

#### Geoter

Suite au départ de Mourmelon vers la CAC de Châlons, Geoter va s'arrêter, le personnel remplacé. Le SYMSEM remplacera Geoter au fil de l'année 2019 pour une mise en place en 2020.

#### Zerophyto

Le dossier de demande de subvention pour les alternatives au zéro phyto est réputé complet.

#### 11 Novembre

Du bolduc a été commandé pour la réalisation de fleurs, des invitations seront lancées pour la fabrication des fleurs 2 à 3 fois la semaine précédent le 11/11 à la salle du périscolaire. Ceci sera également inséré dans la feuille d'info. Des guirlandes lumineuses bleu/blanc/rouge seront installées aux fenêtres de la mairie, 2 expositions seront visibles à la salle des fêtes.

#### École maternelle

Mme Sylviane PARIS est en arrêt pour luxation de l'épaule jusqu'aux vacances scolaires. Mme Valérie BEYAERT la remplace ainsi que Mme Antonia PAQUOLA.

Concernant les horaires de la rentrée scolaire 2019-2020, s'il y a un changement souhaité, un document est à rendre à l'éducation nationale après concertation avec les parents/enseignants et élus.

M. Jean-Michel GILLET demande qu'elle est la position de la commune.

Mme le Maire répond qu'un problème de bus et de garderie à mettre en place se posera si les horaires sont décalés. M. Gilles BEAULANDE dit qu'il faut travailler sur les horaires de bus.

#### Décorations de Noël

A l'unanimité il est décidé de ne plus mettre de sapin sur la place de la mairie, la pose de guirlandes dans les arbres remplacera celui-ci.

La programmation de l'éclairage public sera modifiée pendant les fêtes de fin d'année.

Mme Lydie THIÉBAULT informe le conseil qu'il faudra commencer à préparer le bulletin de fin d'année.

Mme le Maire indique que suite à la réforme de gestion des listes électorales, il est nécessaire qu'un conseiller soit désigné pour la commission de contrôle des listes.

M. Jean-Michel GILLET se porte volontaire.

Fin du Conseil à 22h49

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 12 novembre à 20h30.

